COVID-19 GN Update - November 13, 2020

COVID-19 : Mise à jour du GN - 13 novembre 2020

(November 13, 2020)

COVID-19 : Mise à jour du GN 13 novembre 2020

Compte rendu du premier ministre

Bonjour, nous venons tout juste d'être informés d'un autre cas de COVID-19 à Arviat cette fois. Toute la région du Kivalliq sera placée en confinement par mesure de précaution. La situation évolue rapidement, soyez donc patients avec nous.

Le Nunavut compte à présent quatre cas de COVID-19 confirmés.

Je vais laisser le Dr Patterson vous expliquer plus en détail et répondre à vos questions. Mais, comme toujours, s'il vous plait faites preuve de sens des responsabilités et respectez strictement les mesures sanitaires.

Je sais : vous êtes sans doute épuisés de m'entendre le répéter sans cesse, mais lavez vos mains, pratiquez l'éloignement social et physique, limitez les visites et les rassemblements. Au Kivalliq, restez à la maison si vous ne vous sentez pas bien.

Appelez la téléassistance COVID au 1 888 975-8601, si vous croyez avoir été exposé au virus. La ligne est disponible de 10 h à 18 h (HE).

Prenez soin de vous, Nunavummiuts. Faites preuve de bon sens et ne prenez pas de risques avec votre santé ou celle d'autrui. À tous, à Sanikiluaq, Rankin Inlet et Arviat ainsi que partout au Kivalliq et au Nunavut, prenez soin de vous.

Compte rendu de l'administrateur en chef de la santé publique

Bonjour, la nuit dernière, nous avons été informés qu'une personne d'Arviat avait été déclarée positive à la COVID-19. Cette personne revenait à Arviat après avoir séjourné durant deux semaines dans un des lieux d'isolement à Winnipeg. Sept jours plus tard, elle s'est sentie malade, sans lien apparent avec la COVID-19, et s'est présentée au centre de santé. Au cours de deux ou trois jours suivants, ses symptômes ont empiré et elle fut médévaquée à Winnipeg. La personne fut testée pour la COVID-19 et un résultat positif fut rendu le 12

novembre. La personne est sortie de l'hôpital et se porte bien. La recherche des contacts a commencé et une équipe d'intervention rapide est en attente pour aider au besoin.

La personne de Rankin Inlet ayant reçu un résultat positif à la COVID-19 a vécu une histoire semblable. Elles étaient à Winnipeg, ont complété leur période d'isolement à la fin octobre, et développé des symptômes environ une semaine après leur retour au Nunavut. Cette personne est dans un état stable et reste à la maison. La recherche des contacts se poursuit, mais jusqu'à maintenant, aucune autre personne n'a été diagnostiquée comme ayant la COVID-19 à Rankin Inlet.

Quoique les similitudes sont inquiétantes, nous ne sommes pas encore en mesure de dire avec certitude où ces personnes ont été exposées à la COVID-19. Pour cette raison et compte tenu de ces deux cas dans la région, j'ai décidé de resserrer les restrictions et de renforcer les mesures sanitaires partout au Kivalliq.

À compter de maintenant, tous les entreprises commerciales et organismes à but non lucratif dans toutes les localités du Kivalliq doivent fermer leurs portes à l'exception des épiceries, des stations-service, de Postes Canada et des institutions financières. Les restaurants offrant un service à emporter peuvent demeurer ouverts en respectant des règles strictes notamment, les clients doivent garder deux mètres de distance entre eux en tout temps et un maximum de dix personnes peut se retrouver en file à tout moment.

Tous les prestataires de soins personnels, comme les coiffeurs/coiffeuses et massothérapeutes doivent aussi demeurer fermés. Le port du masque est à présent obligatoire pour quiconque est à l'extérieur de son foyer.

De plus, les écoles, y compris le Collège de l'Arctique du Nunavut, les bureaux fédéraux, territoriaux et municipaux doivent être fermés à tous, sauf pour les services essentiels. Tous les rassemblements sont restreints à cinq personnes et il ne doit y avoir aucun rassemblement dans les résidences.

À compter de dimanche, tous les déplacements en direction ou en provenance de la région du Kivalliq seront restreints aux voyages pour soins médicaux, à l'arrivée des équipes médicales d'urgence, aux urgences aériennes et au fret. Les voyageuses et voyageurs de l'extérieur du Kivalliq qui doivent transiter par la région pourront le faire. Toute personne devant se rendre au Kivalliq pour plus de 12 heures sera assujettie aux restrictions de voyage. Les chasseurs peuvent également quitter leur municipalité, mais ne doivent pas se rendre dans une autre localité ou zone peuplée.

Quiconque doit absolument sortir du Kivalliq après dimanche doit faire une demande à CPHOtravelrequests@gov.nu.ca et obtenir une lettre l'autorisant à voyager.

Je recommande fortement à tous de respecter les mesures sanitaires en place. Elles sont notre meilleure défense pour prévenir et stopper la propagation du virus.

Merci.

Dans le cadre des efforts du gouvernement du Nunavut (GN) pour lutter contre les risques de la COVID-19, les ministères du GN mettent en place les mesures suivantes :

Services du ministère de la Santé

À moins d’une urgence, nous demandons aux personnes de la région du Kivalliq d’appeler au centre de santé à l’avance et d’attendre les instructions. Quiconque a des questions concernant la COVID-19 peut contacter la ligne d’assistance COVID au 1 888 975-8601.

Il y a maintenant quatre cas de COVID-19 confirmés au Nunavut. Le nombre total de personnes suivies à ce jour est de 4017; il y en a toujours 735 en observation.

Services fermés, annulés ou suspendus dans la région du Kivalliq et à Sanikiluaq :

• Toutes les cliniques spécialisées sont annulées jusqu'à nouvel ordre.
• Les services dentaires sont annulés, sauf pour les urgences.
• Les rendez-vous de télésanté sont annulés jusqu'à nouvel ordre.
• Les déplacements non essentiels vers Iqaluit sont reportés. Les rendez-vous seront reportés à une date ultérieure.
• Les visites pour soins à domicile sont suspendues pour le moment.

Services modifiés à Rankin Inlet :

• Tous les services de soins prénataux seront sur rendez-vous uniquement, au centre de naissance.

Total (tous les lieux d’isolement)	
Type de voyageur	Personnes en isolement au 13 novembre
Pour raisons médicales	520
Personnes du public	283
Total	803

Sommaire des rapatriements :

Date de départ	Nbre de voyageurs des lieux d’isolement
13 novembre	44
14 novembre	0
15 novembre	20

16 novembre	113
Total	177

Demandes des travailleurs essentiels

En date du 13 novembre, on a recensé 8 774 demandes de voyage, dont 4 116 de la part de travailleuses/travailleurs essentiels.

État de la demande	#	%
Approuvées (essentiels et non essentiels)	5867	66,9 %
Refusées	280	3,2 %
En attente	231	2,6 %
Zone de déplacements commune (approuvées)	2396	27,3%
Total	8 774	100 %

Services du ministère de l'Éducation

Région du Kivalliq

Écoles de M à 12e

• Selon l'administrateur en chef de la santé publique, toute la région du Kivalliq est à présent au stade 4 : Transmission communautaire de la COVID-19 jusqu'à nouvel ordre.
• Toutes les écoles de la région du Kivalliq (Arviat, Baker Lake, Chesterfield Inlet, Coral Harbour, Rankin Inlet, Naujaat et Whale Cove) mettront en oeuvre leur plan d'action de stade 4.
• Toutes les écoles de la région du Kivalliq sont fermées aux élèves, au personnel et au public jusqu'à nouvel ordre de la part de l'administrateur en chef de la santé publique.
• Tout l'enseignement se fera à distance dans la région du Kivalliq.
• L'apprentissage à distance se fera par téléphone et trousses d'apprentissage.
• Les enseignantes/enseignants et le personnel scolaire contacteront leurs élèves et les familles dès que possible.
• Les mises à jour sur les stades communautaires en vigueur seront affichées sur le site web du ministère de l'Éducation : https://gov.nu.ca/education/information/2020-21-opening-plan-nunavut-sc….
• Les fermetures d'école de la région du Kivalliq n'affecteront pas la paie des enseignantes/enseignants.
• Le ministère recommande que le personnel de toutes les administrations scolaires de district (ASD) de la région du Kivalliq ne se présente pas au travail à la suite de la directive de l'ACSP.

• Le financement des ASD de la région du Kivalliq ne sera pas affecté et on encourage les ASD à payer leurs employées/employés comme d'habitude.

Apprentissage et garde des jeunes enfants

• Compte tenu des cas de COVID-19 confirmés à Arviat et Rankin Inlet, les établissements de garde d'enfants de la région du Kivalliq devraient être fermés selon la recommandation de l'administrateur en chef de la santé publique.
• Le financement fourni par le gouvernement du Nunavut aux établissements de garde d'enfants de la région du Kivalliq sera versé comme à l'accoutumée.

Sanikiluaq

Écoles de M à 12e

• Selon l'administrateur en chef de la santé publique, les écoles de Sanikiluaq demeurent au stade 4 : Transmission communautaire de la COVID-19 jusqu'à nouvel ordre.
• Toutes les écoles de Sanikiluaq sont fermées aux élèves, au personnel et au public jusqu'à nouvel ordre de la part de l'administrateur en chef de la santé publique.
• Les appareils numériques pour l'apprentissage à distance sont arrivés à Sanikiluaq le mardi 10 novembre. Ils ont été distribués aux élèves de l'école secondaire Paatsaali.

Apprentissage et garde des jeunes enfants

• Compte tenu des cas de COVID-19 confirmés à Sanikiluaq, les établissements de garde d'enfants de la localité devraient être fermés selon la recommandation de l'administrateur en chef de la santé publique.

Iqaluit

Écoles de M à 12e

• Selon l'administrateur en chef de la santé publique, les écoles d'Iqaluit (ASD d'Iqaluit, ASD d'Apex et CSFN) demeurent au stade 2 : Risque accru de transmission de COVID-19 dans la région, jusqu'à nouvel ordre.
• Les écoles primaires d'Iqaluit (ASD d'Iqaluit, ASD d'Apex et CSFN) seront ouvertes à temps plein, cinq jours par semaine.
• L'enseignement aux niveaux intermédiaire et secondaire combine l'enseignement à l'école et à distance. Les élèves fréquenteront l'école de 2 à 3 jours par semaine. Les horaires précis seront déterminés en fonction du plan de stade 2 de chaque école.

Apprentissage et garde des jeunes enfants

• Selon l'administrateur en chef de la santé publique, tous les établissements de garde d'enfants d'Iqaluit peuvent demeurer ouverts, conformément aux directives et mesures sur la santé et la sécurité.

Services du Collège de l'Arctique du Nunavut

Localités du Kivalliq – stade 4 – rouge :

• Les établissements du Collège de l'Arctique du Nunavut sont fermés au public.
• Là où c'est possible, les cours se donneront à distance.

• Les étudiantes/étudiants du CAN doivent confirmer leurs coordonnées (numéro de téléphone ou courriel) auprès de leurs professeurs.
• Les étudiantes/étudiants, le personnel et le corps enseignant du CAN sont invités à se laver les mains souvent, à maintenir l'éloignement social et à rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien.
• Les résidences d'étudiants sont interdites aux visiteuses/visiteurs.
• Toutes les activités de recherche dans ces localités doivent être temporairement suspendues.

Iqaluit – stade 2 – jaune :

• Les établissements du CAND sont fermés au public, y compris la cafétéria et la bibliothèque (mise à jour du plan de réouverture original du CAN).
• Les cours se poursuivent normalement.
• Les étudiantes/étudiants, le personnel et le corps enseignant du CAN sont invités à se laver les mains souvent, à maintenir l'éloignement social et à rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien.
• Les visites aux résidences d'étudiants doivent se limiter à la famille immédiate pour le moment (mise à jour du plan de réouverture original du CAN).
• Toute activité de recherche dans ces localités doit être ajustée en conséquence.

Ministère des Services à la famille

Protection de l'enfance

Si la sécurité et le bienêtre d'enfants ou de jeunes vous inquiètent, appelez à votre bureau local des services sociaux communautaires.

Arviat :
• Mieux-être familial (travailleuses/travailleurs sociaux communautaires) : 867-857-3202 ou 867-857-6871
• Superviseure ou superviseur, Services de mieux-être familial : 867 857-3102 ou 867 857 6786

Baker Lake :
• Mieux-être familial (travailleuses/travailleurs sociaux communautaires) : 867 793-2839 ou 867 793 5126
• Superviseure ou superviseur, Services de mieux-être familial : 867 645-5064 ou 867 645 6547 867 793 2839 ou 867 793 1348

Coral Harbour :
• Mieux-être familial (travailleuses/travailleurs sociaux communautaires) : 867 645-7608 ou 867 645-6756
• Superviseure ou superviseur, Services de mieux-être familial : 867 645-5064 ou 867 645 6547

Chesterfield Inlet :
• Mieux-être familial (travailleuses/travailleurs sociaux communautaires) : 867 793-5126
• Superviseure ou superviseur, Services de mieux-être familial : 867 793-2839 ou 867 793 1348

Naujaat :
• Mieux-être familial (travailleuses/travailleurs sociaux communautaires) : 867 462-4020 ou 867 222-1385
• Superviseure ou superviseur, Services de mieux-être familial : 867 793-2839 ou 867 793-1691

Whale Cove :
• Mieux-être familial (travailleuses/travailleurs sociaux communautaires) : 867 896-9062 ou 867 222-2336
• Superviseure ou superviseur, Services de mieux-être familial : 867 857-3201 ou 867 857 6786

Partout au Nunavut : 1 844 FW-CHILD (1 844 392-4453)

Si les services prodigués à des enfants ou des jeunes vous inquiètent, ou encore si vous souhaitez transmettre des commentaires ou féliciter quelqu'un, contactez-nous en appelant au 1-855-522-5201 ou en courriellant à PublicRelationsFS@gov.nu.ca.

GRC : 867 857-1111

Les coordonnées des services sociaux locaux et de la GRC pour chaque municipalité se trouvent sur le site web des services de mieux-être familial à https://www.gov.nu.ca/family-services/information/child-protection.

Coordonnées de l'aide au revenu régional

Arviat, Baker Lake, Chesterfield Inlet, Coral Harbour, Naujaat et Whale Cove :

• Kivalliq : Sans frais : 1 800 953-8516 poste 1602
• Bureau régional du Kivalliq : 1 867 645-5040 poste 1602 ou 1600

Information sur le perfectionnement professionnel

Arviat, Baker Lake, Chesterfield Inlet, Coral Harbour, Naujaat et Whale Cove :

• Kivalliq : 1 800-953-8516, poste 1611

Les étudiantes/étudiants actuellement inscrits auprès du soutien à l'apprentissage et formation des adultes continueront de recevoir leurs indemnités pour apprentissage prévues jusqu'à la fin de l'exercice financier.

Services du ministère de la Culture et du Patrimoine

Services modifiés :

Le ministère de la Culture et du Patrimoine continuera d'offrir des subventions et des contributions pour des projets visant à promouvoir, protéger ou préserver et revitaliser la culture, la langue, les arts et le patrimoine du Nunavut. Tous les organismes communautaires, à but non lucratif, organismes municipaux ou personnes ayant besoin de soutien pour un projet peuvent présenter une demande en ligne à https://www.gov.nu.ca/culture-and-heritage/information/grants-and-contr….

Services suspendus

L’établissement de la bibliothèque de Baker Lake est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Services du ministère de la Justice

Services modifiés :

Justice de proximité
Les rencontres en personne sont restreintes aux situations d’urgence uniquement, si le client n’a pas accès à un téléphone ou à un endroit sûr pour contacter nos prestataires de service par téléphone. Les gens sont invités à contacter l’agent en service responsable de l’application de la Loi sur l'intervention en matière de violence familiale (LIVF) pour toute question ou besoin de soutien en appelant le 1 844 534-1038. L’appel sera évalué pour déterminer les besoins et rediriger la personne vers le spécialiste de la justice communautaire en mesure d’aider à remplir les demandes et d’orienter les ressources appropriées.

Services correctionnels communautaires
Les bureaux des services correctionnels communautaires de la région du Kivalliq sont fermés jusqu'à nouvel ordre. La clientèle des services correctionnels communautaires de la région du Kivalliq doit se rapporter par téléphone à l’agent de correction communautaire au numéro suivant : 1 888-770-7696.

Services fermés/annulés/suspendus :

Établissements correctionnels
Afin d’assurer la santé et la sécurité de notre personnel et des prisonniers dans nos établissements, toutes les visites en personne sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Ministère du Développement économique et des Transports

Services en cours :

- Les services d’exploitation et d’entretien des aéroports continueront d’être assurés par la division des aéroports du Nunavut à Rankin Inlet.
- L’accès aux aérogares de la région du Kivalliq est restreint au personnel, aux passagers et aux personnes portant assistance aux passagers.
- Le masque doit être porté en tout temps dans toutes les aérogares du Nunavut.

Services modifiés :

- Les employés du bureau des mines communautaires d’Arviat travailleront de la maison.
- Certains services liés aux véhicules automobiles dans la région du Kivalliq seront accessibles en ligne.
- Tous les autres services du ministère passeront en mode télétravail. Seuls les directeurs et les employés essentiels seront au bureau.
- Les immatriculations de véhicule et la plupart des renouvèlements de permis de conduire se font toujours.
- L’identification générale dans la région du Kivalliq peut être fournie en cas d’urgence seulement.
- Aucun nouveau permis de conduire ne sera traité jusqu'à nouvel ordre, dans la région du Kivalliq.

- Les formulaires pour les services suivants se trouvent à https://www.gov.nu.ca/motor_vehicles :
    - Renouvèlement de permis de conduire;
    - Renouvèlement de carte d'identité générale
    - Renouvèlement d’immatriculation de véhicules
    - Demandes de sommaire du conducteur, recherche de véhicules et rapports d’accident

Services fermés/annulés/suspendus :

Tous les services non urgents relatifs aux véhicules automobiles dans la région du Kivalliq sont suspendus, y compris les examens de conduite, les programmes offerts dans les centres des visiteurs, les conférences et formations en personne.

Services du ministère de l'Environnement

Services en cours :

Le ministère de l’Environnement continue de fournir des services partout au Nunavut, comme à l’accoutumée, dans le respect des mesures sanitaires.

Le ministère continuera de répondre aux problèmes causés par les animaux sauvages ou les déversements. Tout déversement doit être rapporté au moyen de la ligne d’urgence déversement au 867 920-8130 (24 sur 24). Pour de la documentation, consultez le https://www.gov.nu.ca/environment/documents/spill-response.

Les surveillants d’ours polaires continueront de patrouiller dans les localités où existe une population active d’ours blanc, plus particulièrement Arviat et Whale Cove. Ils auront ordre de n’avoir aucun contact en personne avec la population et de respecter les protocoles imposés par l’administrateur en chef de la santé publique.

Services fermés/annulés/suspendus :

Le bureau de la faune et celui des parcs de la région du Kivalliq sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Pour tout cas relatif à des animaux sauvages, veuillez appeler (24 sur 24) :
• Arviat : 867 857-6944
• Baker Lake : 867 793-1692
• Chesterfield Inlet : 867 222-0330
• Coral Harbour : 867 222-0058
• Naujaat : 867 222-1437
• Rankin Inlet : 867 645-6447
• Whale Cove : 867 341-0388

Ministère de l’Exécutif et des Affaires intergouvernementales

Services modifiés :

Les bureaux de liaison gouvernementaux de la région du Kivalliq sont fermés au public. Les agentes de liaison travaillent à distance et peuvent être jointes à :
• Rankin Inlet : Lydia Tatty, superviseure régionale, Kivalliq, ltatty@gov.nu.ca

- Naujaat : Goretti Panika-Tinashlu, agente de liaison gouvernementale, gpanikatinashlu@gov.nu.ca
- Coral Harbour : Elizabeth Ningeongan, agente de liaison gouvernementale, eningeonan@gov.nu.ca
- Chesterfield Inlet : Maliki Kattegatsiak, agente de liaison gouvernementale, mkattegatsiak@gov.nu.ca
- Whale Cove : Sharon Okalik, agente de liaison gouvernementale, sokalik@gov.nu.ca
- Arviat : Sharon Illnik, agente de liaison gouvernementale, sillnik@gov.nu.ca
- Baker Lake : Gabrielle Kingilik, agente de liaison gouvernementale, gkingilik@gov.nu.ca

Ministère des Ressources humaines

Les bureaux du GN sont fermés au public à Sanikiluaq et dans la région du Kivalliq.

Tous les employées/employés non essentiels du gouvernement du Nunavut (GN) à Sanikiluaq et dans la région du Kivalliq doivent travailler de la maison. Votre supérieur/supérieure collaborera avec vous pour vous procurer l’équipement ou les ressources nécessaires pour travailler de la maison. Des trucs et suggestions sur le travail à distance se retrouvent sur le site intranet du GN à http://intranet/covid19/, et vous seront envoyés par courriel.

Vous pouvez accéder à vos courriels de travail en vous connectant à Microsoft Office 365 sur votre ordinateur à https://www.office.com/ ou en téléchargeant l’appli Microsoft Outlook sur votre téléphone intelligent.

Tous les employées et employés essentiels de la région du Kivalliq et de Sanikiluaq en mesure de travailler de la maison devraient le faire. Autrement, ils doivent se présenter à leur lieu de travail et adhérer aux consignes des listes de contrôle sur la santé, sécurité et bienêtre des lieux de travail du GN et celles de la liste de retour au travail des employés du GN. Lisez également les questions et réponses sur la COVID-19 et respectez la signalisation sur la santé et sécurité afin de prévenir la propagation du virus. Vous pouvez trouver les listes de contrôle, questions et réponses ainsi que les affiches sur le site intranet à http://intranet/covid19/.

Veuillez courrieller à HRcommunications@gov.nu.ca si vous n’avez pas accès à l’intranet du GN et avez besoin d’exemplaires des ressources qui s’y trouvent.

À l’heure actuelle, tous les employées/employés du GN, sauf à Sanikiluaq et dans la région du Kivalliq, doivent se présenter au travail comme à l’accoutumée.

La santé des Nunavummiuts est une responsabilité partagée! Rappelez-vous : lavez vos mains et les surfaces utilisées, pratiquez l’éloignement social, suivez les conseils des professionnels de la santé et restez à la maison si vous êtes malade.